

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2016

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/09/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 26/09/2016

Délibération n° D-2016-289

Marché pour l'étude, l'assistance, le développement et la
maintenance des outils décisionnels de la Ville de Niort -
Avenant n°1

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction des Systèmes d'Information
et de Télécommunications**

**Marché pour l'étude, l'assistance, le développement
et la maintenance des outils décisionnels de la Ville
de Niort - Avenant n°1**

Monsieur Dominique DESQUINS, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération en date du 19 décembre 2014, le Conseil municipal a attribué à la société DECIVISION le marché n°14131A001 concernant l'étude, l'assistance, le développement et la maintenance des outils décisionnels de la Ville de Niort.

La Ville de Niort par le biais de ce marché a eu la possibilité d'acheter des outils complémentaires offrant d'autres services supplémentaires pour les différentes directions de la collectivité.

L'acquisition de ces licences complémentaires génère l'intégration d'un nouveau prix unitaire au bordereau de prix unitaires concernant la maintenance annuelle des outils achetés.

Par conséquent, il convient de conclure un avenant avec la société DECIVISION pour le marché sus-cité.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 pour l'acquisition de maintenance supplémentaire liée à l'acquisition de licences complémentaires ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGE



Marché n° 14 131 A001

Marché d'étude, d'assistance, de développement et de maintenance des outils décisionnels de la Ville de Niort

Avenant n°1

Entre :

la Ville de Niort, pouvoir adjudicateur, représentée par le Maire, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du,

d'une part,

Et :

DECIVISION

Adresse : 72, rue Riquet – BAT C – 31 000 TOULOUSE

représenté par Monsieur Jérôme TOCANNE, en qualité de gérant

d'autre part,

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

Le marché a été notifié au titulaire le 7 janvier 2015.

La Ville de Niort, par le biais de ce marché, a eu la possibilité d'acheter les outils complémentaires suivants offrant d'autres services supplémentaires pour les différentes directions :

360 view : administration de la sécurité et des accès

360 eyes : administration de la plateforme, audit des usages et analyse d'impact

360 bind : optimisation des migrations et tests de non régression

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1er – Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet la maintenance des licences complémentaires. Cette acquisition génère l'intégration d'un nouveau prix unitaire au bordereau de prix unitaire, en annexe, référencée :

1 Bis : « Maintenance corrective et évolutive annuelle 360 »

ARTICLE 2 – Autres dispositions

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différent relatif à des faits antérieurs au présent avenant.

Toutes les autres dispositions du marché sont inchangées.

Fait en un exemplaire original

Fait à _____, le _____ Le titulaire (cachet et signature)	Fait à Niort, le _____ Le Pouvoir Adjudicateur
---	---



Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

**MARCHE D'ETUDE, D'ASSISTANCE, DE DEVELOPPEMENT ET DE
MAINTENANCE DES OUTILS DECISIONNELS DE LA VILLE DE NIORT**

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

Réf.	Maintenance et assistance en ligne Annuelle	Unité d'œuvre	P.U. Hors taxes €
1	Maintenance corrective et évolutive annuelle outil Business Object	1	35 611,00 €
1 Bis	Maintenance corrective et évolutive annuelle 360	1	2 360,00 €
2	Assistance téléphonique annuelle	1	2 600,00 €

Prestations

3	Assistance fonctionnelle sur site - 1ère journée	Journée	700,00 €
4	Assistance fonctionnelle sur site - journée consécutive à 1ère journée	Journée	700,00 €
5	Assistance fonctionnelle hors site	Journée	550,00 €
6	Expertise fonctionnelle sur site - 1ère journée	Journée	700,00 €
7	Expertise fonctionnelle sur site- journée consécutive à 1ère journée	Journée	700,00 €
8	Expertise fonctionnelle hors site	Journée	550,00 €
9	Assistance technique - sur site - 1ère journée	Journée	700,00 €
10	Assistance technique sur site - journée consécutive à 1ère journée	Journée	700,00 €
11	Assistance technique hors site	Journée	550,00 €
12	Expertise technique- sur site - 1ère journée	Journée	700,00 €
13	Expertise technique- sur site - journée consécutive à 1ère journée	Journée	700,00 €
14	Expertise technique hors site	Journée	550,00 €
15	Transfert de compétences sur site - 1ère journée	Journée	700,00 €
16	Transfert de compétences - journée consécutive à 1ère journée	Journée	700,00 €
17	Transfert de compétences hors site	Journée	550,00 €
18	Formation sur site - 1ère journée	Journée	850,00 €
19	Formation sur site - journée consécutive à la 1ère journée	Journée	850,00 €
20	Gestion de projet sur site - 1ère journée	Journée	700,00 €

21	Gestion de projet sur site - journée consécutive à 1ère journée	Journée	700,00 €
22	Gestion de projet hors site	Journée	550,00 €
23	Développement spécifique sur site - 1ère journée	Journée	700,00 €
24	Développement spécifique sur site - journée consécutive à la première journée	Journée	700,00 €
25	Développement spécifique hors site	Journée	550,00 €

Sur site : les interventions auront lieu dans les locaux de la Mairie de Niort

Hors site : les interventions auront lieu à l'endroit choisi par le Fournisseur.

Date : 05/09/2016

Signature
Cachet de la
Sté

DeclVisio
72 Rue Riquet / BAL 86
31000 TOULOUSE
Tél: 05 61 18 22 55 Fax: 05 61 47 12 86
SIRET: 8674216400016
SIREN: 8674216400053

Ce document est contractuel, il ne doit pas être modifié et doit être entièrement complété.